



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



**agricultures
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE

*réalisons l'***a***ssociations nos talents
griculture de demain*

www.isere.chambres-agriculture.fr

SOMMAIRE

1

**L'AGRICULTURE D'AU-
JOURD'HUI & DE DEMAIN**

P_ 2 | 3

2

**L'ACTION CHAMBRE
D'AGRICULTURE**

P_ 4 | 5

3

**ENVIRONNEMENT &
ALIMENTATION**

P_ 6 | 7

4

**TERRITOIRE & VALEUR
PARTAGÉE**

P_ 8 | 11

5

**PERFORMANCES ÉCONO-
MIQUES & SOCIALES**

P_ 12 | 15



2019, année marquée par des calamités successives, a vu la création d'un comité climatique économique sanitaire et social co-présidé par la Chambre d'agriculture de l'Isère et le Préfet, en lien avec le Département et la Région. Une mobilisation de compétences techniques et politiques

qui replacent la Chambre d'agriculture en tête de fil pour accompagner et mettre en place des dispositifs concrets pour accompagner les agriculteurs dont les exploitations ont été frappés par ces phénomènes météorologiques.

Aider les agriculteurs à s'adapter, notamment par le biais de dynamiques collectives, est un axe fort de 2019. Rappelons ici les réseaux de fermes Dephy, les groupes « 30000 » – en lien avec l'objectif gouvernemental de réduire de 25% le recours aux produits phytopharmaceutiques d'ici 2020 – qui permettent de renforcer le dispositif de recherche de références et de miser sur le partage d'expériences pour avancer dans des pratiques agro-écologiques innovantes.

Au niveau de l'économie agricole, retenons la consolidation du Fonds d'investissement agricole et agroalimentaire (sous forme de Groupe d'Intérêt Public), qui a recueilli, aux côtés de la Chambre, l'adhésion de 3 nouvelles intercommunalités en 2019.

Sur le marché, la montée en puissance des circuits courts de proximité (25^{ème} point de vente collectif ouvert en 2019 maintenant l'Isère en tête du classement national), et la forte demande de produits d'origine local, éthique et de qualité, montre à quel point l'agriculture occupe sa place et fédère sur son territoire. Les échanges avec les intercommunalités jouent un rôle essentiel dans la consolidation de ces dynamiques locales, et notre engagement à travers le Pôle Agroalimentaire l'illustre bien (835 produits labellisés Is(h)ere en 2019).

Saluons enfin l'énergie mobilisée par nos équipes dans la mise en place de notre nouvelle organisation fin 2019, fidèle au projet de mandature, et des attentes de la société. Des services associant dorénavant plusieurs métiers, et un fonctionnement en groupe projet, pour assurer une approche transversale de la croissance et de l'innovation. Que 2020 surfe sur ce dynamisme !

Philippe Guerin
Directeur



ÉDITO

L'année 2019 a bien sûre été marquée par le renouvellement du mandat des élus à la Chambre d'agriculture. Qui dit renouvellement, dit nouveau projet de mandature, porté par une ambition très forte : servir une agriculture géné-

ratrice de valeur ajoutée, intégrée socialement et reconnue sur son territoire. Les attentes sociétales ont été déterminantes dans la construction de ce projet et le sens donné à notre action Chambre – en tant qu'unique organisme certifié et représentatif de la profession agricole sur le territoire.

Communiquer sur notre métier - pourquoi l'agriculture fonctionne, travaille, cultive comme elle le fait – consolider le revenu des agriculteurs et créer de la valeur ajoutée dans les filières (notamment à travers la valorisation des techniques alternatives et les certifications) et les territoires (grâce à la diversification des modes de commercialisation) – sont certainement les premiers enjeux à travailler sur 2020.

Aussi, renforcer notre relation avec les intercommunalités et consolider notre appui aux projets de territoire est un axe important, d'autant plus avec le renouvellement électoral de 2020. Un premier pas a été franchi, avec la mise en place en 2019 d'un Binôme Référent élu du territoire et Conseiller Chambre pour accompagner dans la durée les projets.

Aujourd'hui, plus que par le passé, les dynamiques réseaux Chambre d'agriculture sont aussi de plus en plus fortes entre le département, la région et le national, signe de notre capacité à participer aux décisions d'avenir, tout en agissant avec proximité. Continuer à faire vivre ce lien humain, en s'adressant au plus grand nombre, est plus que jamais d'actualité.

Jean-Claude Darlet
Président

CRÉER LES CONDITIONS POUR PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE À FORTE VALEUR AJOUTÉE

- Protéger le foncier et l'activité agricole dans les documents de planification (urbanisme, environnement, ...)
- Influencer les projets des acteurs économiques pour favoriser le développement de l'économie agricole.
- Porter les spécificités des agricultures iséroises (tournées vers la valorisation pour toutes les filières et l'adaptation aux contextes territoriaux et périurbains) à l'échelle régionale, nationale et européenne
- Renforcer nos relations et notre présence dans les lieux de décision avec les collectivités territoriales ainsi qu'aux échelles nationales et européennes...



UNE AGRICULTURE GÉNÉRATRICE DE VALEUR AJOUTÉE, INTÉGRÉE SOCIALEMENT ET RECONNUE SUR SON TERRITOIRE

RESTAURER LA CONFIANCE ENTRE ACTEURS AGRICOLES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DONNER UNE IMAGE POSITIVE DE L'AGRICULTURE, DES PRODUITS

- Promouvoir les métiers de la production agricole (chef d'entreprise et salariat)
- Valoriser auprès de la société l'évolution de l'agriculture et de ses pratiques (cultures, élevages)
- Redonner de la valeur à l'acte de consommation alimentaire de proximité et informer sur ses conséquences pour l'agriculture, l'environnement, les paysages, l'emploi...
- Recréer du lien entre agriculteurs et élus, propriétaires fonciers, habitants

ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS DANS LA TRIPLE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

1. ENVIRONNEMENT

ADAPTER L'AGRICULTURE À SON ENVIRONNEMENT :

- Informer, former les agriculteurs aux techniques et aux pratiques les plus adaptées à l'environnement et au changement climatique
- Conforter et développer l'irrigation
- Adapter ses productions aux évolutions climatiques
- Optimiser l'utilisation des financements publics (Union Européenne, État, Région)



2. SOCIAL

RENFORCER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS :

- Installer des « professionnels » sur des projets viables
- Dynamiser et anticiper la transmission des exploitations et la relation « cédant / repreneur / propriétaire »

- Accompagner les projets avec une vision globale
- Professionnaliser l'accompagnement humain tout au long de la vie de l'entreprise

3. ÉCONOMIE

ACCOMPAGNER VERS DES SYSTÈMES D'EXPLOITATIONS PERFORMANTS, PÉRENNES ET TRANSMISSIBLES

Réduire les charges, rechercher des économies :

- Favoriser l'agriculture collective
- Développer l'autonomie alimentaire
- Maîtriser ses marges (optimiser les charges d'exploitation)
- Innover dans les pratiques réduisant les intrants

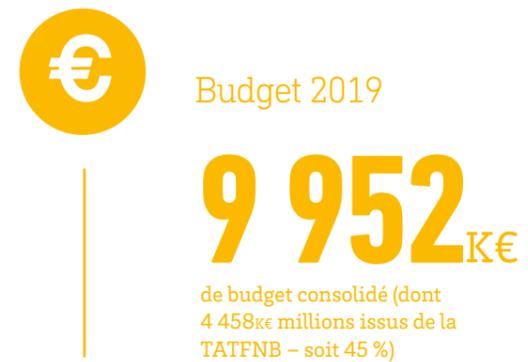
Générer de la valeur ajoutée

- Structurer les filières en lien avec le pôle alimentaire
- Différencier / segmenter les produits (bio/SIQO/IsHERE/Circuits courts)
- Faire naître des opportunités : études agronomiques, études de marché, nouvelles filières dont la filière bois
 - Développer les énergies renouvelables
 - Favoriser la contractualisation avec les opérateurs économiques

ORGANISATION & fonctionnement

Depuis la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt (LAAF), votée en 2014, les missions du réseau des Chambres d'agriculture ont été établies et codifiées dans l'article L510-1 du code rural et de la pêche maritime. Ainsi dans ce cadre, notre établissement :

- 1. CONTRIBUE** à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières.
- 2. ACCOMPAGNE**, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi.
- 3. ASSURE** une fonction de représentation auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales.
- 4. CONTRIBUE** par les services mis en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique.



L'ACTION CHAMBRE D'AGRICULTURE

UNE MISSION CONSULAIRE

Assemblée d'élus, la Chambre d'Agriculture représente l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier et défend leurs intérêts auprès de l'Etat, des responsables politiques et des collectivités territoriales.

- 34 membres élus au suffrage universel tous les 6 ans,
- 1 représentant du CRPF membre de droit.
- Près de 180 représentations dans les instances locales départementales ou régionales.
- 3 sessions par an

Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics

CHAMBRE D'AGRICULTURE ISÈRE
Etablissement public au service des agriculteurs et des territoires

Accompagner le développement des projets de territoire

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

5 000 exploitations agricoles

1 Chambre départementale Siège : Grenoble	5 Implantations	34 élus	105 collaborateurs	78 agriculteurs engagés dans le réseau Bienvenue à la ferme
---	------------------------	----------------	---------------------------	---

PROAGRI TERRALTO PROVITI | 1^{er} réseau de conseil agricole et territorial certifié

chambres-agriculture.fr | f y in t i

ENGAGER LA TRANSITION des exploitations

S'adapter aux attentes sociétales en ce qui concerne notamment la réduction des phytosanitaires, ou encore contribuer à agir contre le réchauffement climatique, sont autant d'enjeux à appréhender dans le métier d'agriculteur aujourd'hui d'un point de vue technique, environnemental et économique. Avec une nouvelle réforme PAC en toile de fond, c'est une démarche globale qui est engagée.

Sécuriser les ressources en eau

Organisme unique de gestion collective (OUGC), la chambre est au cœur des problématiques liées à l'irrigation. En 2019, la Chambre poursuit ses engagements en matière de préservation et sécurisation des ressources en eau, en amorçant un nouvel accord-cadre partenarial avec l'ADI38, l'agence de l'eau, la Direction Départementale et Technique, et le Département de l'Isère.

Au-delà de l'optimisation des volumes attribués sur le territoire, la Chambre travaille sur l'extension de réseaux d'irrigation pour contribuer au développement de productions à forte valeur

Accompagner le volet agronomique et technique

Accompagner la transition écologique et aboutir à des stratégies d'adaptation concrètes pour les agriculteurs est au centre de notre travail. Notamment impliquée dans le plan Ecophyto né du Grenelle de l'environnement de 2008, la Chambre anime plusieurs groupes techniques et expérimentaux visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (Réseau Dephy, Groupe 30 000). Enfin, la Chambre accompagne également l'émergence de GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental), collectif d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

PROMOUVOIR une alimentation durable

Développer des débouchés locaux en répondant aux 3 piliers du développement durable : une stratégie que la Chambre soutient dans sa recherche de valeur ajoutée au niveau des productions, mais aussi dans les liens avec les territoires et les consommateurs.

Filières de proximité : l'action collective du Pôle Agroalimentaire

Dans un contexte de demande forte et grandissante de local, la Chambre est en première ligne pour mettre en relation les acteurs sur chacun des maillons de la filière. Dans cette lignée est née le Pôle Agroalimentaire fin 2018, structure associative rassemblant structures privées, intercommunalités, et chambres consulaires, afin de réorganiser les filières de proximité, et coller au plus proche des besoins du marché. La marque Is(h)ere offre une visibilité à la démarche du Pôle en atteignant 103 professionnels agréés, dont 73 producteurs, et 835 références produits en 2019.

Pratiques alternatives & durables

Permettre aux agriculteurs de se différencier et ancrer les critères de proximité, de qualité, et d'éthique des produits attendus par les consommateurs et les territoires dans une véritable stratégie d'entreprise fait partie du travail que la Chambre mène avec les filières. Favoriser des pratiques plus respectueuses de l'environnement associant une promesse qualité reconnue par le consommateur comme la certification Haute Valeur Environnementale, ou encore faire la promotion de modes de production issus de l'agriculture biologique prédominent cette année.



Zoom sur...

la structuration de la filière fruit

Renouer avec l'arboriculture et s'engager pour une filière compétitive et durable : une ambition inscrite dans notre plan d'actions 2019/2020.

« La filière fruits est une filière à redynamiser car elle porteuse de valeur ajoutée ; c'est une filière d'avenir dans la mesure où on parle d'alimentation, de fruits. Avec toutes les attentes qu'il y a de la part des consommateurs sur des fruits locaux, de qualité, à faible teneur phytosanitaire, l'Isère et la Vallée du Rhône ont leur épingle à tirer. » Sandra Riquet, Chef de Service Productions végétales.



AMBITION 2020

Poursuivre la création de filières différenciées dans le cadre du Pôle Agroalimentaire, avec une priorité sur les filières légumes, et lait.

ENVIRONNEMENT & ALIMENTATION



Chiffres clés

50 agriculteurs pilotes engagés dans des groupes Ecophyto de réduction des phytosanitaires avec 9 PAEC en cours en Isère

Plus de **50** participants à la journée « gestion des eaux de lavage des noix » en partenariat avec la Senura - station d'expérimentation nucicole



ACTIONS PHARES

- Mise en valeur des exploitations intégrant la biodiversité dans leur logique de production par l'organisation du concours Prairies Fleuries (secteur de la Bièvre).
- Promotion de la valorisation du bois des haies bocagères et noyers suite aux calamités de juin et novembre.
- Accompagnement de 5 projets collectifs d'irrigation (création ou substitution) sur le département (Plateau de Louze, Aoste, Sud Grésivaudan, ASA Charette, 4 vallées) en partenariat avec l'ADI38.



AMBITION 2020

S'engager dans la réalisation du conseil stratégique auprès des agriculteurs pour réduire l'utilisation des phytosanitaires.

Poursuivre le développement de l'irrigation pour conforter la ferme Isère.



Chiffres clés

120 mises en relation amont aval – 43 producteurs-28 magasins comptabilisés dans les actions du Pôle Agroalimentaire.

25 points de vente collectif hissant l'Isère en 1^{ère} position au niveau national - 1 création à La Mûre en 2019 - 3 projets en cours (2020) sur Comboire, le Triève, Pont de Beauvoisin.



ACTIONS PHARES

- Promotion des services de l'Abattoir de Grenoble suite à la création de la salle de découpe.
- Passage en HVE : Formation à destination des Fruitiers Dauphinois engagé en 2019.
- Eleveurs de saveurs iséroises : accompagnement stratégique pour répondre au marché RHD et GMS.
- Accompagnement d'un projet interdépartemental sur la mise en place d'une IGP sur la zone Saint Félicien via la création de l'association porteuse du projet.
- Groupe de travail sur la mise en place d'un projet lait UHT différencié en lien avec le département des Hautes Alpes, et le développement Alpes is(h)ere.

PRÉSERVER les ressources naturelles

La protection durable des espaces agricoles est au cœur de notre travail, notamment par le biais des documents d'urbanisme, en relation avec les communes et intercommunalités. Avec comme objectif de fond la « zéro artificialisation » des sols promulguée par l'Etat, c'est toute une démarche qui prend sens. Du diagnostic préalable, en passant par l'animation de groupes de travail et avis rendus pour une gestion économe du foncier, la Chambre d'agriculture se place comme l'interlocuteur premier des maîtres d'ouvrage.

S'adapter aux attentes sociétales avec les programmes d'actions des PAEN

Depuis 2016, la Chambre d'agriculture et le Département ont travaillé de manière étroite avec les collectivités sur l'élaboration de PAEN en Isère (périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains). Aujourd'hui, la Chambre d'agriculture poursuit cet accompagnement par le biais de programmes d'actions (durée : 5 ans) en concertation avec les agriculteurs des territoires concernés afin de défendre les enjeux agricoles de ces territoires et de faire vivre un programme qui dynamise et valorise l'activité agricole locale.



Zoom sur... la Stratégie foncière Sud-Isère

« Guider les communes dans leur projet de mobilisation de foncier agricole a été au cœur de notre stratégie territoriale en 2019. Comment ouvrir des espaces pour les rendre à l'agriculture et participer par ce biais à l'installation de porteurs de projets, ou permettre la confortation d'exploitations, ont été de vrais axes de réflexion en concertation avec les collectivités territoriales, la SAFER et le Département. Une première stratégie foncière avait été engagée avec Le Grésivaudan, cette année c'est celle du Sud Isère (Trièves, Matheysine) qui a vu le jour. » Céline Faillie Chef de service Aménagement - Foncier et Transmission

L'étude d'impact : éviter avant de compenser

En application du principe « Eviter-Réduire-Compenser » instauré par la loi d'avenir de 2014, la Chambre d'agriculture a réalisé de nombreuses études préalables agricoles en 2019. L'élaboration conjointe avec les services de l'Etat d'une doctrine départementale sur le principe de compensation collective agricole, a permis d'en préciser le cadre et réaffirme la nécessité des mesures d'évitement et de réduction tout en proposant une méthode d'estimation et d'appréciation du préjudice agricole collectif des filières économique sur le territoire. 2019 a aussi été marqué par l'adhésion de la Métro et du Grésivaudan dans le GIP (Groupement d'Interêt public : fond d'investissement agricole et agroalimentaire) outil départemental pour la mise en œuvre de la compensation collective.

DEVELOPPEMENT forestier & agroforesterie

Inscrite dans le Programme Régional de Valorisation du Bois et Territoires (PRVBT), l'action Chambre en matière forestière se double de compétences en agroforesterie. L'enjeu : garantir les fonctions économiques, environnementales et sociales des forêts envers les propriétaires privés comme les collectivités.

En lien avec les orientations stratégiques définies dans le PRVBT, la Chambre s'est rendue visible auprès des propriétaires forestiers privés sur plusieurs volets en 2019 :

- la massification, c'est-à-dire un travail de regroupement de propriétaires pour organiser des chantiers collectifs d'exploitation
- les avis sur les espaces forestiers dans les documents d'urbanisme
- la réalisation d'états des lieux avant/après exploitation auprès des communes forestières dans le cadre de chantiers privés
- la prise en compte des équilibres Sylvo-cynégétique (forêt-gibier) en faveur d'une gestion durable des forêts
- l'aide à la reconquête sylvo-pastorale, notamment dans les démarches territoriales afin de retrouver une fonction pastorale ou agricole sur des milieux qui ont un faible intérêt forestier.

Nous avons à ce titre mené un travail de réouverture des zones enfrichées avec l'AFA (Association Foncière Agricole) de Crolles cette année.



Zoom sur... l'agroforesterie

« On a plusieurs entrées auprès des agriculteurs : le conseil en plantations intraparcélaires comme remettre des arbres sur des milieux ouverts. On fait aussi du conseil sur la valorisation des haies bocagères. Ces deux volets sont travaillés de manière croisée en interne, avec une double compétence agronomie (culture inférieure) et forêt-arbre (culture supérieure) ». David Billaut, Conseiller Forestier et Agroforestier.

En 2019, la Chambre a mené un travail sur l'évolution des parcours de volailles, associant l'arbre, les cultures et l'élevage. Les bénéficiaires sont nombreux : prise en compte du bien-être animal, diversification des revenus de l'agriculteur et valorisation de l'arbre.

Enfin, dernier axe très fort : l'utilisation des bois en énergie ou à destination de litières animales, en remplacement de la paille.

TERRITOIRE & VALEUR PARTAGÉE



Chiffres clés

80 avis rendus dans le cadre de documents d'urbanisme (PLU, PLUi...).

150 permis de construire étudiés.

7 études d'impact réalisées.



ACTIONS PHARES

- Finalisation des « PAEN » auprès de la CAPI, Sassenage, Le Touvet ; 3 en projets (Voreppe, Plateau des Petites Roches, Grésivaudan) 2 ZAP créées (St Prim, Charnècles Renage).
- Création d'un observatoire de l'agriculture sur le Sud-Isère .
- Rédaction de la première doctrine départementale avec l'Etat sur la compensation agricole .



AMBITION 2020

Avec les nouvelles équipes intercommunales, mettre en place des outils de protection du foncier à moyen et long terme.



Chiffres clés

34 chantiers de massification pour 15956 m3 mobilisés, en lien avec 271 propriétaires forestiers privés, sur 206 ha et 349 parcelles.

2 télépilotes (drone) proposant de l'imagerie et du traitement de données, notamment pour évaluer la santé des forêts.

13 projets de desserte en partenariat avec la DRAAF, afin de mieux desservir et exploiter les bois, et favoriser ainsi une meilleure gestion forestière.



ACTIONS PHARES

- 1/2 journée technique organisée dans le cadre du mois de la forêt en Pays Voironnais - information sur la valorisation de la haie, sa gestion et la valorisation du bois.
- Groupe de travail Belledonne (en lien avec ADABEL et Espace Belledonne, la communauté de communes du Grésivaudan) sur les thématiques Agroforesterie Intraparcélaire, gestion et valorisation de la haie, installation des parcours de volailles.
- Etudes sur l'adaptation des essences au changement climatique dans le Sud-Isère (en partenariat avec le CRPF et l'ONF) et la gestion forestière pour une mobilisation durable des forêts.



AMBITION SERVICE FORÊT 2020

Etendre nos actions de sensibilisation auprès des collectivités et des territoires en général, pour mieux répondre aux enjeux climatiques.

PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT & l'expérimentation de solutions émergentes

Apporter des réponses à l'agriculture sur les questions de performance des exploitations notamment par le biais de la diversification et l'adaptation au changement climatique est une composante forte des projets de Recherche et Développement menés par la Chambre.

En 2019, la Chambre de l'Isère s'est tout particulièrement positionnée sur des dispositifs expérimentaux à l'échelle régionale. 5 projets PEPIT (Pôle d'Expérimentation Partenaire pour l'Innovation et le Transfert) ont été écrits par la Chambre, et font le trait d'union entre les besoins exprimés par les exploitations agricoles et la recherche.

« La production des CIVE (Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique) pour les méthaniseurs, la production de légumineuses biologiques françaises, l'évolution des systèmes en grandes cultures, le tassement du sol, et enfin la sécurisation des fourrages dans un contexte de changement climatique, reflètent notre orientation 2019 de se positionner sur des sujets d'envergure pour l'agriculture iséroise comme régionale. » **Sandra Riquet Chef de Service Productions Végétales**

Zoom sur... les essais CIVE

Les projets de méthaniseurs intègrent de plus en plus les CIVE dans la « ration » du méthaniseur du fait de leur fort pouvoir méthanogène, (70% du biogaz proviennent de ces cultures). Ainsi, dans le cadre du dispositif PEPIT, la Chambre d'agriculture de l'Isère s'est positionnée en chef de file sur le projet Nourrir les méthaniseurs et les troupeaux. « Nous sommes très attentifs au fait que la production de CIVE ne déstabilise pas des équilibres, notamment en matière de sécurisation fourragère des troupeaux. C'est pour cela que dans le programme il y a à la fois de la recherche de références et des suivis de parcelles avec les agriculteurs engagés dans les projets de méthanisation. Plusieurs itinéraires techniques avec comparatifs d'espèces ont été mis en place. Pour 2019-2020, 5 parcelles d'essai sont en place en CIVE d'hiver, et 3 sont prévues en CIVE d'été en 2020. Un volet particulier du projet sera dédié au lien avec l'élevage ». **Jean-Paul Sauzet Conseiller Énergie et Climat**

CREER UNE PASSERELLE entre société & agriculture

« La diminution du nombre d'agriculteurs, ainsi que l'augmentation du nombre de citoyens habitant ou travaillant en ville, entraînent une déconnexion importante entre le milieu agricole et le reste de la société. En tant que porte-parole de l'agriculture, la Chambre travaille avec la diversité des acteurs du territoire pour renouer le dialogue et reconstruire le lien entre les différents utilisateurs du milieu rural. Son premier partenaire est la collectivité – intercommunalités & communes- pour imaginer et mettre en œuvre des rencontres et actions de pédagogie entre les agriculteurs et les habitants d'un territoire ». **Manuelle Glasman, Responsable du service développement des territoires.**

Chambre d'agriculture & Comités de territoire : un lien historique

Dans l'objectif de faire vivre le dialogue agriculteurs société, la Chambre d'agriculture anime des temps collectifs comme c'est le cas historiquement avec les Comités de Territoire. Dans ce cadre, un travail coopératif a notamment été mené en 2019 entre citoyens, élus, et agriculteurs via la 1ère édition de la fête des voisins de parcelles en Sud-Grésivaudan. Un événement dédié à la meilleure connaissance agriculteurs-habitants qui a recueilli une vingtaine de participants, tout âge confondu. Dans la lignée, 6 rencontres-débat au sein d'écoles ont été conduites cette année. Animé par un journaliste de presse spécialisée, la matinée débat organisée en février dernier au Lycée de Saint Marcelin a rassemblé plus de 150 élèves et professeurs.

Pérenniser les projets en circuit court

Que ce soit à travers ses marques Bienvenue à la Ferme (BAF- vente directe et agritourisme), Is(h)ère (déclinaison géographique), de certifications et labels qualité (IGP, HVE, Bio...) la Chambre mène un travail investi avec les territoires et les agriculteurs pour structurer un approvisionnement de proximité et de qualité. En 2019, la Chambre a notamment poursuivi son accompagnement des marques territoriales « Fermes de Belledonne » et « Producteurs de l'Oisans » labellisées BAF conciliant spécificités territoriales, et repère qualité. Enfin, notre engagement dans les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux), logique multi acteurs et transversale issues de la loi d'avenir 2014 valorisant l'ancrage territoriale de l'alimentation, a été couronné par le co-pilotage du PAIT porté par la Métropole grenobloise et le projet de PAT de la Métropole lyonnaise cette année.

TERRITOIRE & VALEUR PARTAGÉE



Chiffres clés

25 projets de méthanisation agricole sur le département (2 en fonctionnement, 3 en construction, 20 en développement).

Plus de **200** participants aux portes ouvertes InnovAction, rendez-vous des agriculteurs innovants.



ACTIONS PHARES

- Inauguration du premier méthaniseur 100% agricole isérois à Apprieu.
- Clôture du PSDR « SYAM » - systèmes alimentaires du milieu – réunissant logisticiens, économistes, sociologues et acteurs du développement, pour mieux comprendre et caractériser ces systèmes, entre circuits-courts et filières longues.



AMBITION 2020

Accentuer notre partenariat avec les organismes de recherche et les instituts techniques pour apporter des réponses concrètes aux attentes sociétales en terme de réduction des intrants, de la qualité de l'alimentation, tout en maintenant le revenu des agriculteurs.



Chiffres clés

9 conventions de partenariat avec les collectivités qui mettent en commun des moyens d'actions.

8 comités de territoire, groupes mixtes d'agriculteurs, élus et société civile, animés par la Chambre de l'Isère cette année.

45 000 visiteurs de l'opération Prenez la Clé des Champs sur 3 départements. 66 fermes en porte ouvertes.



ACTIONS PHARES

- Charte de bon voisinage signée le 10/12/2019 entre les riverains et les nuciculteurs en Vallée de l'Isère.
- Edition de planches de BD sur les thèmes de l'entretien des paysages, et le partage de la route en collaboration avec l'ADABEL (Association pour le Développement de l'Agriculture de BELledonne). 740 tirages & reprise de la presse dans leurs publications locales.
- Soutien au projet de la maison de Pays (Trièves) qui a vocation à assurer la promotion de produits agricoles/artisanaux et artistiques.



AMBITION 2020

Co-construire et mettre en œuvre avec les intercommunalités un projet de développement agricole adapté aux spécificités de leur territoire.

INFORMER, former, agir

Notre ambition en 2019 a été de développer une offre de service sur tous les champs de l'exploitation agricole de la production à la commercialisation des produits.

Accompagner individuellement ou collectivement les agriculteurs dans leurs adaptations - aux contraintes climatiques, aux pressions sociétales, aux évolutions réglementaires - tout en leur permettant de saisir des opportunités pour consolider la valeur ajoutée sur l'exploitation et le revenu de l'exploitant, a guidé la mise en place de nos actions.

Accompagnement technico-économique & réglementaire

La Chambre d'agriculture propose du conseil technique, économique et réglementaire sur la production, la transformation et la commercialisation des produits des filières iséroises. En 2019, 73 sessions de formation ont été dispensées à 596 agriculteurs et porteurs de projet, et 500 accompagnements techniques (collectifs ou individuels) ont été enregistrés sur ces mêmes cibles.

Au niveau réglementaire, citons notre accompagnement dans le cadre de la PAC - 850 accompagnements individuels ont été enregistrés pour les déclarations PAC en 2019.

Des pratiques innovantes pour s'adapter

« L'agriculture est dans un tournant et doit intégrer de nouvelles réalités ; une agriculture moins consommatrice de produits phytosanitaires, une agriculture confrontée à un climat en changement, qui sont autant de solutions à trouver pour les agriculteurs. Dans ce cadre, le travail expérimental mené par la Chambre pour trouver des solutions est indispensable. Le projet PEPIT SécuFOURRAGES regroupant 13 partenaires (Chef de file : Chambre d'agriculture de l'Isère) s'inscrit dans cette dynamique : sécuriser la production fourragère des élevages en jouant sur plusieurs axes complémentaires (diversification des assolements, mise au point de mélanges plus résilients aux sécheresses pour les prairies temporaires ...) ».

Fanny Corbière Chef de service Productions Animales



Zoom sur... l'agriculture biologique

L'accompagnement à la conversion à l'agriculture Biologique a été un des axes forts de nos actions. Face à la demande des consommateurs qui continue à progresser et aux besoins des opérateurs économiques en lait et en grandes cultures, fixer la production bio sur nos territoires est un enjeu fort pour l'avenir de l'agriculture Iséroise.

- Une 100 aine d'exploitations agricoles accompagnées dans leur projet de conversion via des Rendez-vous d'information BIO, des études de conversion ou de l'appui technique...
- Une 15 aine d'actions collectives menées sur des démonstrations de techniques alternatives, de matériels...
- Hors Installation c'est 247 jours agents qui ont été mobilisés.
- Une offre de service qui accompagne les conversions, via la réalisation de diagnostic technico-économiques, et un accompagnement technique (individuel et collectif) qui atteint 87 jours en 2019.
- Une veille sur les besoins des entreprises de l'aval
- Un projet expérimental PEPIT légumes secs - travail sur la création d'une filière de légumineuses bio et locale.



PERFORMANCES ÉCONOMIQUE & SOCIALES



Chiffres clés

Plus de **200** Plans de fumure réalisés.

479 dossiers de demandes d'indemnisation sécheresse ont été instruits par la Chambre d'agriculture de l'Isère en 2019 pour le compte du Département de l'Isère. La Chambre a également apporté son aide à 107 éleveurs dans leurs demandes d'indemnisation auprès de la Région et à 65 éleveurs dans leurs dépôts de dossiers TéléCALAM (procédure d'indemnisation Etat).

90 dossiers d'aides et de subvention déposés (projet bâtiment).

170 Producteurs fermiers accompagnés dans le cadre de la convention avec AFPI (Association des Producteurs Fermiers de l'Isère - dont l'objectif est de défendre les intérêts de la filière fermière).



ACTIONS PHARES

- Accompagnement réglementaire : Mise en place d'une formation liée aux bonnes pratiques de biosécurité en élevage de porcs. 70 éleveurs accompagnés dans la prévention des risques sanitaires.
- Contrôle de la performance et appui technique : une 100 aine d'éleveurs accompagnés dans la performance technique de leurs troupeaux.
- Diffusion d'informations sur les dispositifs d'aides de l'Etat, de la Région et du Département et de conseils techniques, économiques, réglementaires et environnementaux réguliers, rapides, d'actualités et pratiques : 24 Flash élevage et 17 Patu'RA envoyé auprès de 1200 éleveurs.



AMBITION 2020

Mettre en place des systèmes de production à forte valeur ajoutée conciliant pratiques agricoles durables / performance économiques des exploitations et réponse aux attentes sociétales.



RENOUVELER les générations, favoriser l'emploi

Avec un nombre de départ à la retraite en augmentation pour les plus de 60 ans (350 en moyenne par an), une main d'œuvre familiale en déclin, le renouvellement des actifs agricoles prend tout son sens, alors même que notre territoire attire (170 créations d'entreprise chaque année). Consolider notre rôle de facilitateur à travers l'installation-transmission, et apporter des solutions adaptées à nos publics comme aux besoins du territoire est essentiel dans la construction de notre stratégie de soutien à l'emploi dans les 5-10 ans à venir. Zoom sur le point Installation Transmission et ses accomplissements.

Concilier opportunités professionnelles & réalité terrain

Face aux difficultés rencontrées par les agriculteurs de trouver un candidat en capacité de reprendre leur exploitation alors même que leur activité est performante, la Chambre a cette volonté forte de construire des passerelles entre cédants et repreneurs. Travailler la valeur d'une exploitation – à la fois patrimoniale et économique – sur son marché, et s'assurer des compétences nécessaires à l'entreprise pour être reprise, font partie des leviers que la Chambre travaille main dans la main avec le cédant comme le futur repreneur. Pour coller d'avantage aux spécificités de ces deux publics, et gagner en efficacité dans la réponse apportée, la Chambre a impulsé une nouvelle organi-

sation en 2019 : l'élargissement du primo accueil à plusieurs conseillers - démarche visant à qualifier la nature des besoins du candidat, et à définir un plan d'action adapté.

Apporter un regard à la fois humain et technique de par notre ancrage agricole, mais aussi être moteur dans les changements à venir (notamment avec la réforme de la future PAC) sont les points différenciants que nous avons mis en avant dans notre accompagnement en 2019.

Autre axe de notre stratégie 2019 : favoriser le maillage avec les acteurs professionnels (AgriEmploi, FSDEA ou encore services de remplacement) et les collectivités, afin de dynamiser l'émergence de nouveaux projets sur le territoire, et permettre aux futurs cédants/repreneurs ou nouvel installé de disposer d'un réseau solide pour son activité.



« Il est temps que l'on puisse prescrire plus facilement les services des uns des autres, et que l'on soit plus à même de parler de l'emploi au sens large dans notre communication avec l'externe, et donc, pour le public visé, faciliter l'identification de qui peut répondre à quel problème ».

Cécile Lauranson, Chef de Service Accompagnement de l'Entrepreneur



Chiffres clés

400 nouveaux candidats accueillis par an.

150 installations réalisées dont 51 avec aide à l'installation de l'Etat.

150 contacts avec des cédants.

400 agriculteurs accompagnés dans le cadre du sillon dauphinois, cellule d'aide et de prévention destinée aux agriculteurs en difficulté.



ACTIONS PHARES

- Première action collective « cédants – repreneurs » organisée en Isère à la MFR de Coublevie le 13 décembre 2019 pour favoriser la transmission en élevage.
- Mise en place d'une nouvelle équipe dédiée à l'accompagnement à l'émergence, avec un volet coaching sur l'aide à la décision.
- Développement d'actions collectives de promotion de l'Agriculture Biologique.



AMBITION 2020

Soutenir collectivement l'emploi agricole dans une logique d'attractivité du métier, et du territoire.



COOPÉRATION INTERNATIONNALE



Zoom sur...

la coopération avec les Chambres régionales d'agriculture des Hauts Bassins (Burkina Faso) et celle de Rabat Salé Kénitra (Maroc)

« Nos expériences agricoles, nos compétences et expertises sur des thèmes moteurs de développement, ainsi que notre approche collective en agriculture positionnent notre accompagnement au-delà des frontières. Aussi, notre ouverture en matière de filières de qualité et d'alimentation territorialisée, ainsi que nos actions pour lutter contre le changement climatique, sont autant de thèmes que nous partageons avec nos partenaires étrangers (Burkina-Faso, Maroc), au plus près de leurs attentes ».

Valérie Morier-Genoud, Responsable Coopération Internationale

Performances économiques & CUMA au Burkina-Faso

L'année 2019 a vu la création de dynamiques CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) dans la région partenaire des Hauts-Bassins au Burkina-Faso.

La Chambre a reçu une délégation de 3 personnes (Vice-Président & Directeur de la Chambre Régionale, Vice-Président du Conseil Régional des Hauts-Bassins) avec l'appui de la Fédération Départementale des CUMA de l'Isère. Deux sessions de formation-action ont ainsi été organisées afin d'expliquer le fonctionnement des CUMA, et de réaliser un transfert d'ingénierie et d'outils pour favoriser l'échange de connaissances et de techniques. Nos partenaires burkinabés souhaitent former les groupements qui ont reçu du Conseil Régional un tracteur et son équipement (remorque et charrue) afin de lancer une dynamique de gestion de matériel à plusieurs.

La délégation a également visité une usine de transformation de fruits en jus (Ets Bissardon), une usine d'emballage (Thimonnier) et l'Usine d'aliments du bétail de la Dauphinoise (DNA). Il s'agit d'accompagner nos partenaires sur les questions de valorisation de la filière mangue (transformation, emballage et valorisation des co-produits en aliments du bétail).

Prochaine étape : l'organisation d'un voyage d'étude pour les groupements du Burkina, la CRA et le Conseil Régional au Bénin où une association gère 150 CUMA sur place (matériel agricole et transformation des produits). Il s'agit d'avancer sur le projet des Hauts-Bassins en s'appuyant sur des expériences dans le pays voisin par l'échange d'expériences et d'ingénierie.

Favoriser les dynamiques d'acteurs France-Maroc

L'année 2019 a également été marquée par notre mise en relation entre des coopératives et entreprises agro-alimentaires régionales et celles du Maroc lors du Salon International de l'Agriculture de Meknès SIAM (élevage, fruits-légumes et céréales) et lors du Sommet de l'élevage en octobre à Cournon (63). Les élus Chambre d'agriculture & Conseil régional AURA et des entreprises (Moulins Alma Pro, Gilson, Coopénoix, Deltagro, Eurofeder, Sommet de l'élevage, ARAG...) ont été mobilisés lors du SIAM pour témoigner lors de conférences que nous animions sur « L'élevage du futur : une filière innovante en pleine évolution » et sur « Nos Produits de terroir : levier de développement du monde rural avec une vision partagée entre Maroc et France ».



AMBITION 2020

En 2020, nous poursuivrons notre participation au SIAM en avril (reporté en raison du Covid19) et au Sommet de l'élevage en octobre. Nous accompagnerons également une coopérative de produits de terroir à se structurer et à développer l'agro-tourisme au Maroc.



- **Minut'agro³⁸** : L'actu technique et agronomique au bon moment de la saison culturale.
- **Flash élevage** : Lettre d'information technique et réglementaire à destination des éleveurs.
- **Pâtur'AURA** : Bulletin de suivi de la pousse de l'herbe.
- **Flash Info ambroisie** : Lettre d'information, observations et préconisations d'interventions d'avril à septembre.
- **La note bio** : Lettre d'information aux maraîchers.



NOS SERVICES

- Formations
- Conseils
- Etudes
- Actions territoriales

- Techniques
- Economiques

NOS PUBLICATIONS



- Innov'action
- Terres de débat
- Prenez la clé des champs

NOS ÉVÉNEMENTS



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISÈRE

40 av Marcelin Berthelot
CS 92608
38036 GRENOBLE Cedex 2
accueil@isere.chambagri.fr
Tél. 04 76 20 68 68



NOS IMPLANTATIONS

Les actions de la Chambre d'agriculture de l'Isère sont notamment soutenues par : Le Département de l'Isère, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Etat, l'Union Européenne, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le fond CASDAR, les collectivités territoriales.

LA TOUR DU PIN

3, passage Romain Bouquet
38110 La Tour du Pin

ST ETIENNE DE ST GEOIRS

15, rue Charles Lindbergh
ZAC Grenoble Air Parc
38590 St Etienne de St Geoirs

CHATTE

385 A, route de Saint Marcellin
38160 Chatte

LA MURE

36, route de Ponsonnas
38350 La Mure

VIENNE

27 rue Denfert Rochereau
38200 Vienne



04 76 20 68 68

réalisons l'ssociations nos talents
agriculture de demain



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



www.isere.chambres-agriculture.fr



La Chambre d'agriculture
de l'Isère est certifiée pour
ses activités de conseil et de
formation